Demande d'installation à retourner à :
CCAS d'Alençon - 24, place de la Halle au Blé – 61000 Alençon

DEMANDE D'INSTALLATION

LE(S) BENEFICIAIRE(S)

Bénéficiaire principal □ Monsieur □ Madame
Nom : …….. Prénom : ……..
Tél :……..
Tél 2 : ……..

Date de naissance : …… /…….. /……

Bénéficiaire secondaire □ Monsieur □ Madame
Nom : …….. Prénom : ……..
Tél 1 : ……..
Tél 2 : ……

Date de naissance : …… / …… / ……

LE DOMICILE

Adresse complète (bâtiment, étage, porte)_____

……

Code postal_____Ville ……

Type de Logement : ☐ Maison ☐ Appartement Code accès_____Code boite à clés……

PERSONNE A CONTACTER POUR LE RENDEZ-VOUS

☐ **Contacter directement le bénéficiaire principal**

☐ **ou convenir du rendez-vous avec :**

□ Monsieur □ Madame Nom : …… Prénom : ……
Lien avec le bénéficiaire : ……Code Postal : …… Ville : ……
Téléphone 1 _____ Téléphone 2 _____
Disponibilité : □ 24h/24 □ Autre : …… Dépositaire des clés : □ Oui □ Non

ABONNEMENT

☐ Service de téléassistance au tarif de **8,82€ TTC / mois** Frais d'installation : 33.60 € (coût unique)

Les prix indiqués sont les prix maximums applicables, votre CCAS peut prendre en charge une partie des frais d'abonnement sous réserve de critères d'éligibilité évalués à la suite de la transmission de l'avis d'imposition (revenu fiscal de référence).

OPTIONS

Options en location (tarifs TTC par mois) :

□ Déclencheur avec détections de certaines chutes lourdes	6€	□ Détecteur de gaz naturel	3,5€
□ Détecteur de surveillance de vie	3€	□ Chemin lumineux	9,00€
□ Détecteur de fumée	3€	□ Détecteur de monoxyde de carbone	4€
□ Assistance mobile avec géolocalisation	15,00€	+ 39€ de frais d'activation (coût unique)	39€
□ Montre connectée avec géolocalisation	27.90€	+ 37,90€ de frais d'activation (coût unique)	37,90€

Téléassistance du CCAS d'Alençon
Service opéré par Vitaris sis au 90 A, allée Hubert Curien - CS 30028 - 71201 LE CREUSOT CEDEX
SAS au capital de 1 937 506 € - RCS Chalon-Sur-Saône 1988 B 70013 - SIRET 343 431 615 00057 - NAF 8020 Z

Option à l'achat (tarifs TTC) :

□ Boîte à clés	59,90€	Si vous êtes locataire ou si votre logement relève d'une copropriété, vous devez obtenir l'accord de votre bailleur, ou du syndic. En effet percer des trous dans les parties communes en vue de fixer la boîte à clé nécessite leur autorisation préalable. En l'absence de cette autorisation, l'installation ne pourra être effectuée. En cas d'achat de l'accessoire « boîte à clés », il appartient au Souscripteur de s'assurer de l'accord de la compagnie d'assurances couvrant les risques afférents au Domicile ainsi que de celui de la copropriété le cas échéant.

LES PERSONNES A PREVENIR

☐ Le souscripteur s'engage à avoir recueilli le consentement du réseau de proximité, personnes à prévenir, pour la transmission de leurs données personnelles auprès de Tunstall Vitaris dans le cadre de l'intérêt légitime de la personne bénéficiaire.

Les parties disposent à tout moment d'un droit d'opposition au traitement de leurs données personnelles conformément à la loi informatique et liberté de Janvier 1978.

Contact 1

□ Monsieur □ Madame
Nom.....
Prénom.....
Lien avec l'utilisateur
Téléphone .....
Code Postal.....Ville.....
Disponibilité : □ 24h/24 □ Autre : .....
Dépositaire des clés : □ Oui □ Non
Temps de trajet : □ moins de 15 min □ 15 à 30 min

Contact 2

□ Monsieur □ Madame
Nom .....
Prénom .....
Lien avec l'utilisateur_____
Téléphone .....
Code Postal .....Ville.....
Disponibilité : □ 24h/24 □ Autre : _____
Dépositaire des clés : □ Oui □ Non
Temps de trajet : □ moins de 15 min □ 15 à 30 min

Contact 3

□ Monsieur □ Madame
Nom
.....
Prénom
.....
Lien avec l'utilisateur
Téléphone .....
Code Postal.....Ville.....
Disponibilité : □ 24h/24 □ Autre : .....
Dépositaire des clés : □ Oui □ Non
Temps de trajet : □ moins de 15 min □ 15 à 30 min

Contact 4

□ Monsieur □ Madame
Nom .....
Prénom .....
Lien avec l'utilisateur_____
Téléphone .....
Code Postal.....Ville.....
Disponibilité : □ 24h/24 □ Autre : .....
Dépositaire des clés : □ Oui □ Non
Temps de trajet : □ moins de 15 min □ 15 à 30 min

LE MEDECIN

Docteur : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél 1 : ..../..../..../..../..../ Tél 2 : ..../..../..... /..../..../

Mentions relatives à l'utilisation de données personnelles.

Le souscripteur a pris connaissance de l'usage et des droits sur ses données personnelles ci-dessous :

Avec l'envoi de votre formulaire, vous avez pris connaissance du traitement de vos données à caractère personnelles par Tunstall France – Vitaris agissant au nom et pour le compte du CCAS d'Alençon afin de traiter votre demande d'installation et de mise en place de votre service de Télé- assistance du CCAS d'Alençon.

La base légale qui permet de traiter vos données personnelles est « le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci » Article 6, 1 b du RGPD ;

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé dans le but de vous apporter un service de télé assistance regroupant les finalités suivantes :

- Mise en œuvre du service de Télésurveillance pour le compte du CCAS d'Alençon.
- Accompagnement social ou médico-social des personnes.
- Prévention et renforcement de la sécurité des personnes concernées et de l'espace privé.
- Renforcement de la prévention dans le domaine de la santé.
- Prospection commerciale de service complémentaires ou voisin.

Vos données personnelles sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle et sont destinées à la mise en œuvre du service souscrit ainsi qu'aux destinataires et partenaires qui participent à la fourniture dudit service.

Vos données personnelles sont transmises auprès du CCAS d'Alençon, qui est le responsable de traitement du service de téléassistance qui vous est fourni par l'intermédiaire de son sous-traitant TUNSTALL-VITARIS qui agit pour son compte. D'autre part, votre commune ou l'établissement public en charge de l'action sociale sur votre commune, est susceptible d'avoir accès à vos données personnelles au sein d'un Extranet sécurisé mis à leur disposition essentiellement pour des raisons d'inscriptions, de modifications des informations, de contrôles de la qualité du service délivré et également à des fins statistiques.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et au règlement général sur la protection des données « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, de portabilité, de transmission en cas de décès en contactant :

Le DPD de Tunstall France – Vitaris Délégué à la Protection des Données
90A allée Hubert Curien
71200 LE CREUSOT
FR.ServiceDPD@tunstall.com

En cas de litige, vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, veuillez prendre connaissance de la politique de protection des données personnelles figurant sur notre site internet https://rgpd.vitaris.fr.

Par courrier :	**Par téléphone :**
CCAS d'Alençon 24, place de la Halle au Blé 61000 Alençon	**02 33 32 41 11**

Signature :